Province du Brabant wallon

Itinéraires brabançons

Cinq circuits pédestres au fil de l'eau

Au départ de Chastre, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville, Walhain

Le Pays de Villers en Brabant wallon, regroupant les communes de Chastre, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville et Walhain, est situé à 30km au sud de Bruxelles.

Gîtes/Chambres d'hôtes Café/Petite restauration Boulangerie/Petit magasin

Copyrights : MTPVBW

La Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon tient à remercier chaleureusement Bernard Debry, Jean-Claude Normain et Walter Gries pour leur précieuse contribution.

La Dyle, le Hain, l'Orne ou encore la Thyle... autant de cours d'eau qui serpentent à travers les villages du Pays de Villers en Brabant wallon. Les 5 promenades proposées sont de longueur variée pour permettre à tout un chacun de flâner le long des ruisseaux, découvrir les villages, parcourir les chemins et sentiers, apprécier la beauté des paysages champêtres et le calme de la forêt. Tous les sentiers utilisés sont des sentiers publics. Nous vous remercions d'avance de respecter la nature et la propreté des biotopes que vous traverserez. Bonne balade, belle découverte !

Balade des 3 vallées : Dyle, Thyle et Orne - 14,7 km
Road book (au départ de Court-Saint-Etienne) 4
Informations pratiques et carte 8

La Thyle et son affluent, le Ry Sainte-Catherine - 14 km
Road book (au départ de Villers-la-Ville) 10
Informations pratiques et carte 14

Balade de l'Orne et de l'Ernage - 8 km
Road book (au départ de Chastre) 16
Informations pratiques et carte 20

L'Orne et ses sentiers – 6,5 km
Road book (au départ de Mont-Saint-Guibert) 22
Informations pratiques et carte 26

Balade du Hain – 5,6 km
Road book (au départ de Walhain) 28
Informations pratiques et carte 32

Balade des 3 vallées : Dyle, Thyle et Orne

Distance : 14,7 km
Difficulté : moyen
Environnement : RAVeL, campagne, village
Départ: **Parc à Mitrailles ,** avenue des Combattants 19
1490 Court-Saint-Etienne

KM DESCRIPTION

0 Face au parc à Mitrailles, contourner le bâtiment par la droite et prendre à droite le chemin asphalté le long du chemin de fer. Longer *le* ***foyer populaire*** 1 *: ce centre de délassement fut construit en 1913 à l'initiative des frères Paul et Fernand Henricot.*

Passage sur la Thyle.

0,26 Traverser la rue et emprunter tout droit le pré-RAVeL.

0,60 Traverser l'avenue des Prisonniers de guerre et poursuivre sur le pré-RAVeL.

1 Passer sous un petit pont.

3 Rester encore sur le RAVeL – Passage à Noirhat.

3,9 Passage sous la N25.

5,7 Arrivée à Bousval – centre. Quarante mètres après le panneau « STOP », emprunter la rue en macadam vers la gauche.

6 Au T, à gauche.

6,1 Face au ***château de Bousval*** 2 , prendre à droite vers Baisy-Thy et Villers-la-Ville. *Principale seigneurie qui emprunta son nom au village. Les bâtiments primitifs ont été mainte fois remaniés et ont dû rapidement perdre la ferme qui les jouxtait (première moitié du XIXe siècle). La tour circulaire dont la toiture se termine en une loge octogonale d'un guetteur est la partie la plus ancienne (1500-1525).* Au Y, à gauche, rue du Grand Arbre (cul-de-sac). Suivre ce chemin qui monte dans les bois en se rétrécissant. Plus loin on retrouve la campagne. Ne pas quitter ce sentier.

7,7 Au T, emprunter le large chemin vers la gauche. Au vieux chêne, poursuivre tout droit (bosse) et au Y, garder la droite.

8,8 Passage à côté des Pépinières de la Thyle. Entrée

dans Faux. Emprunter tout droit le sens unique. A la N275, traverser par le passage protégé et emprunter en face, rue Basse, puis directement à droite vers le passage à niveau.

9,2 Traverser le passage à niveau, traverser le carrefour et poursuivre tout droit.

10 Après le n°18, emprunter à gauche, la rue des Queutralles, vers le cimetière de Sart-Messire-Guillaume (vue sur la vallée de la Thyle).

10,4 La rue se prolonge par un sentier.

10,9 A la rue, à gauche, passer sous la N25.

11,8 Après le n°18, prendre un chemin à gauche. Suivre ce chemin dans la vallée de la Thyle. Ignorer le petit pont à gauche. Poursuivre tout droit sur la rive droite de la Thyle.

12,7 Au T (route), à droite.

12,8 Au T, à droite, rue Coussin Ruelle. Emprunter le trottoir de gauche : traverser sur le passage clouté à hauteur de la ***rue de village*** 3 *(C'est là que battait anciennement le cœur de Court-Saint-Etienne : on y trouvait l'église, le château, la maison communale, la gendarmerie, la poste, quelques commerces et une école. Rue classée).* Suivre direction « Beaurieux ».

13,4 Passer sur l'Orne et dans le tournant, emprunter à gauche rue du Tienne.

13,6 Longer le mur d'enceinte du *parc et du* ***château Goblet d'Alviella*** 4 *(l'origine du complexe castral, juché sur un éperon dominant les confluents de la Thyle, de l'Orne et de la Dyle, remonte probablement à la seconde moitié du 12ème ou au début du 13ème siècle. Parc classé)* et emprunter de suite le petit sentier qui part à gauche.

14 Au macadam, traverser vers la maison n°7 et emprunter le sentier vers la gauche jusqu'à la Thyle. ***Hall n°11*** 5 *: construit en 1907, il représente l'architecture en fer du 19ème siècle. Il a servi d'atelier d'ajustage et d'atelier d'entretien.* Prendre directement à droite et longer la Thyle. Poursuivre jusqu'à la place Baudouin 1er, la traverser dans toute sa longueur et poursuivre jusqu'au chemin de fer.

14,4 Rejoindre le chemin de fer et prendre tout de suite à droite pour revenir au point de départ.

Château de Bousval

Balade des 3 vallées : Dyle, Thyle et Orne

Distance : 14,7 km

Difficulté : moyen

Environnement : RAVeL, campagne, village

Départ: **Parc à Mitrailles**
av. des Combattants 19
1490 Court-St-Etienne

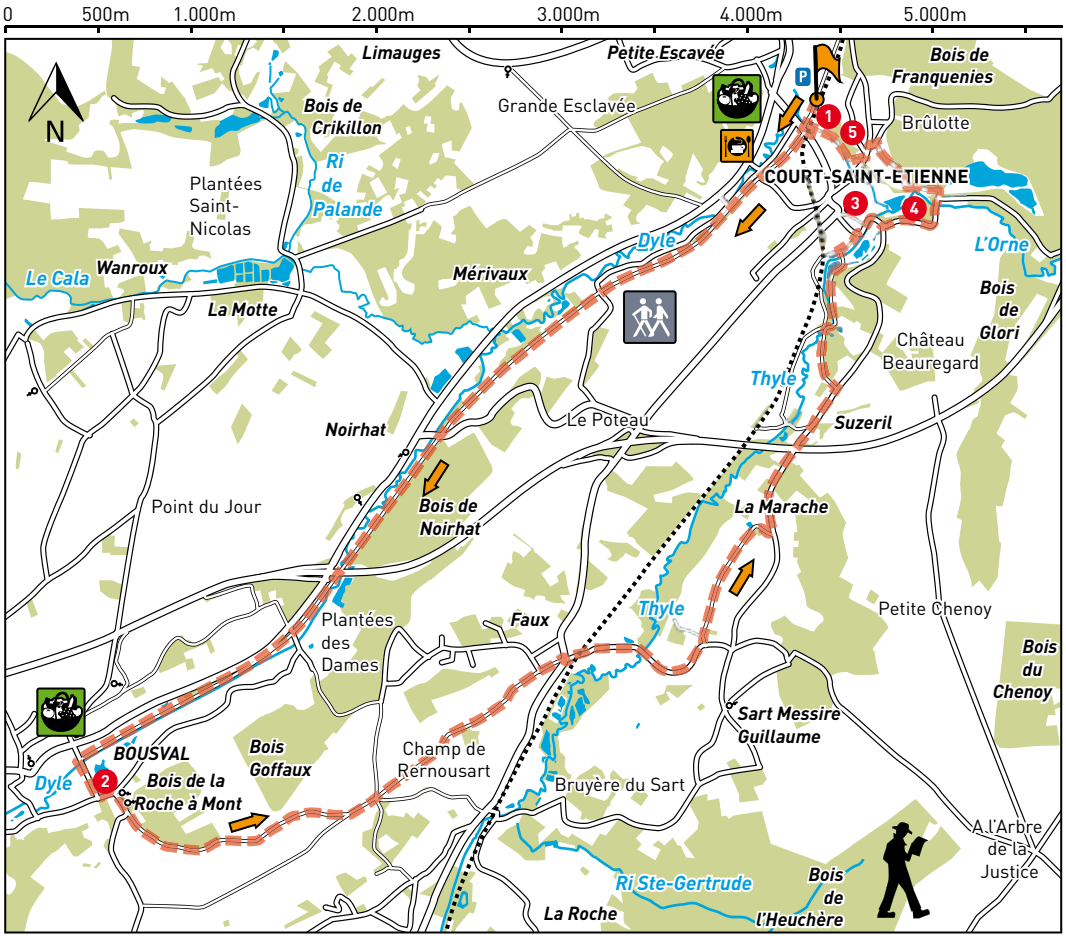

Rue du Village

La Thyle et son affluent, le Ry Sainte-Catherine

Distance : 14 km
Difficulté : moyen
Environnement : bois, campagne
Départ: **Abbaye de Villers,** 55 rue de l'abbaye
1495 Villers-la-Ville

KM	DESCRIPTION
0	Face à l'abbaye, prendre à droite et monter la « rue de l'abbaye » : route pavée.
0.45	Emprunter à gauche un sentier (avant la chapelle). Il se trouve en face de la plaque « Bois Pinchet ».
0.77	Au croisement de chemins (lieu-dit l'Etoile), prendre 1er chemin à droite.
0.95	A la route pavée : à gauche.
1.15	A la sortie du bois : à gauche. Suivre ▭.
1.78	Au carrefour, à droite : allée en gravillons. Suivre ▭.
1.96	Au Y, à droite vers les maisons. Poursuivre tout droit sur cette route asphaltée, passage devant une ferme à gauche.

2.84	Au bas de la descente, quitter le macadam en prenant à gauche = chemin de terre. Poursuivre tout droit.
3.55	Au chemin de remembrement : à gauche.
3.98	Au T : emprunter la route à gauche vers le hameau de Haute-Heuval.
4.76	Prendre à gauche, route pavée « La Roche-Tangissart 2 »
5.68	Dans un tournant, au pied d'une borne Fluxys, prendre 1er sentier à droite à angle aigu : « sauf charroi agricole et forestier ».
5.96	Traverser un carrefour, poursuivre tout droit.
6.36	Au T, à gauche (à droite = propriété privée). Au T, à droite et longer ***la ferme du Sartage*** ❶ *datant du 18ème siècle et la première moitié du 19ème siècle. Une cense du Sartage existait à cet endroit et aurait été donnée à l'abbaye de Villers-la-Ville par les seigneurs de Beaurieux à la fin du 12ème siècle.* A la route, prendre à gauche.
6.9	Emprunter le 1er chemin à gauche (gravillons) avant la haie d'enceinte du stockage d'eau et se diriger vers le bois de sapins. Suivre ce large chemin.
7.8	Passer au-dessus d'un ri. Prendre à gauche puis directement à droite : monter : terres cultivées à votre droite.
8.2	Au carrefour, prendre à gauche un sentier étroit « Zone prévention eau potable ».
8.7	Dans le bas, prendre à droite un large chemin « Zone prévention eau potable ».

La ferme du Sartage

9.2 Continuer tout droit (monter) et ignorer les 2 chemins à gauche.

9.5 Juste avant le macadam, prendre à gauche le sentier qui longe la clôture de la maison et poursuivre toujours tout droit.

10 Au T, prendre à gauche sur des graviers entre les maisons pendant quelques mètres. Puis directement quitter les graviers pour descendre tout droit dans un sentier entre les clôtures des jardins. A la rue, monter à droite.

10.2 Dans un tournant, juste avant le n°45, prendre à gauche « Sentier touristique ». Le suivre tout droit entre les clôtures.

10.6 A la sortie du sentier, traverser la rue et longer l'ancienne école. Traverser une 2ème rue et poursuivre tout droit dans la rue Sainte-Gertrude. Après le n°4A, poursuivre tout droit. La rue devient chemin.

10.9 A la borne 861B, prendre à droite le sentier qui descend à travers champs. Suivre .

11.1 A la sortie du champ, remonter le sentier à gauche (en épingle à cheveux). Suivre . Au Y, à droite, puis au T à droite pour rejoindre le sentier qui longe le chemin de fer.

11.8 Prendre à gauche et suivre le chemin de fer. Suivre ce chemin qui descend en contrebas des rails. Garder la droite et suivre .

12.2 Traverser les rails sur le passage à niveau et continuer tout droit. Juste avant la propriété privée, prendre à gauche, un petit sentier boisé. Traverser le « Ri Saint-Jean » et poursuivre.

12.5 Au T, prendre à gauche et passer sous le chemin de fer. Ignorer le chemin qui monte à droite et rester sur le chemin principal en gardant toujours la droite. Monter.

13,3 Au lieu-dit « L'étoile », traverser et rejoindre la route pavée, rue de l'abbaye.

13.8 Prendre à droite et redescendre vers ***l'abbaye*** 2 *fondée en 1146 ; elle constitue avec ses ruines majestueuses, l'un des témoins les plus prestigieux de la vie des moines de l'Ordre des Cisterciens.*

La Thyle au Moulin de Villers

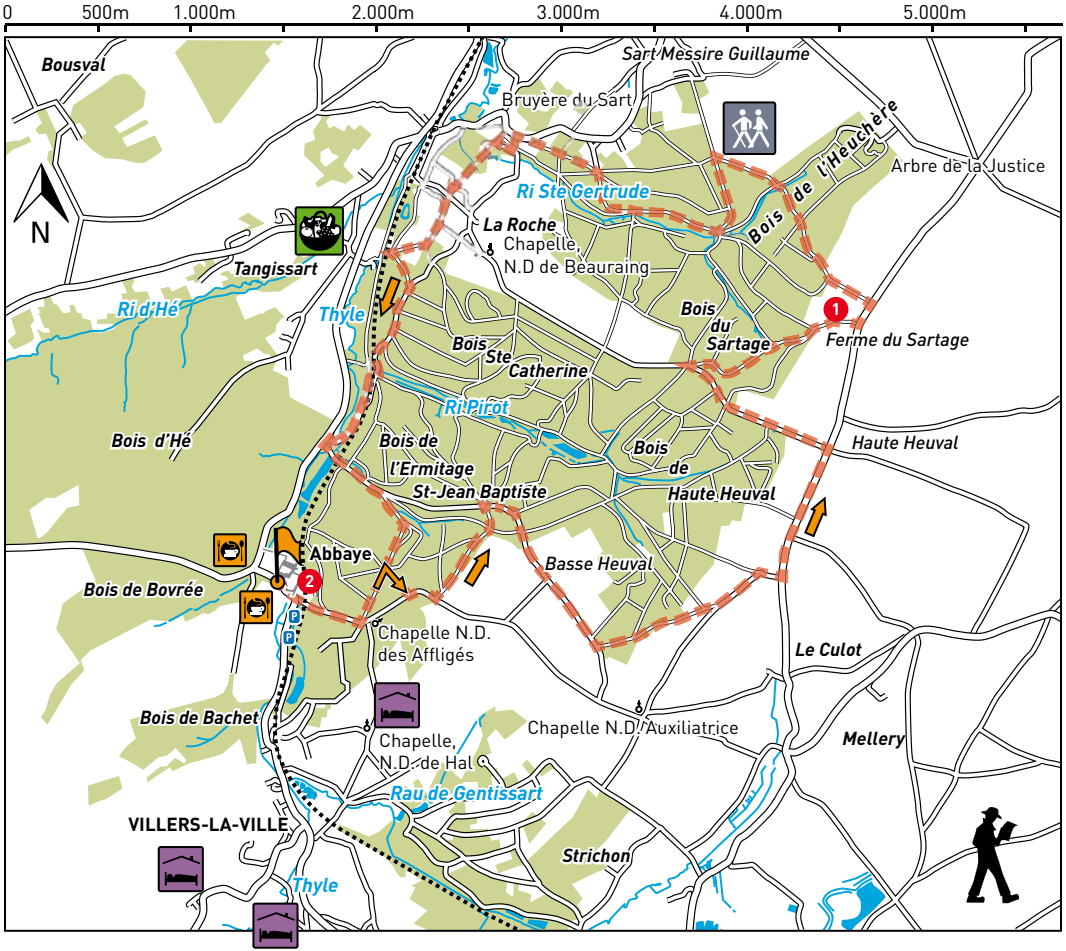

La Thyle et son affluent, le Ry Sainte-Catherine

Distance : 14 km

Difficulté : moyen

Environnement : bois, campagne

Départ : **Abbaye de Villers**
55 rue de l'abbaye
1495 Villers-la-Ville

Balade de l'Orne et de l'Ernage

Distance : 8 km
Difficulté : facile (accessible aux poussettes tout-terrain)
Environnement : campagne, village
Départ : **Maison communale,** avenue du Castillon 71
1450 Chastre

KM	DESCRIPTION

0 Sortir du parking de la Maison communale *(**Ferme rose ou de Perbais** 1 : important ensemble classé de la seconde moitié du 17ème siècle).* Descendre l'avenue du Castillon vers la droite. Emprunter à gauche la rue de la Drève, passer sur l'Orne et emprunter le sentier « Excepté vélo ».

0,5 Longer *l'**église Notre-Dame-Alerne** 2 (1780) (Vierge habillée du 17ème et orgue de 1860).* A la rue en macadam, à gauche.

0,6 Au T, à gauche, passer sur l'Orne. Ensuite 1ère à droite, rue par de là l'eau. Longer l'Orne.

1,1 Prendre à droite, rue du Piroy.

1,3 Au T, à gauche et ensuite tout droit : suivre « Le Châlet ».

1,8 Rester sur le chemin de remembrement qui tourne à gauche en angle droit.

2,8 Au T, à gauche (entrée dans Cortil-Noirmont). Au Y, prendre à gauche puis 1ère à droite, Vieille rue.

3,4 Passer sur l'Orne, longer l'***église Saint-Pierre*** 3 *(1780), possédant un monument funéraire baroque dans le chœur.* Au STOP, prendre à droite sur la N273.

L'église Saint-Pierre

3,7 Après la chapelle Sainte-Adèle et l'arrêt de bus, prendre à droite rue du Bief. Longer le ***moulin de Cortil*** 4. *Son implantation, au confluent de l'Orne et du Ty d'Ernage, remonte à 1765. Ce moulin est resté en activité jusqu'en 1975.*

3,8 Traverser la N273 et passer sur l'Ernage.

3,9 Dans le tournant, prendre à gauche le long du pignon de la maison n°1, le petit sentier pavé qui file entre les maisons : Venelle du Ry. Continuer tout droit en suivant l'Ernage. Bientôt la Venelle tourne à droite à angle droit : rue des Charmes.

4,1 Au T, prendre à gauche et emprunter le sentier enherbé.

4,3 Au macadam, à gauche, et de suite, dans le coude, emprunter le sentier qui longe la maison n°27.

4,6 Arrivé à la rue (chapelle Sainte-Brigitte), poursuivre tout droit : rue des aviateurs

4,9 Au T, à gauche, chemin d'Ernage.

5,2 Prendre la rue du Commandant Chuillet vers la droite qui plus loin devient rue Gaston Delvaux.

5,7 Prendre à gauche la rue Rauwez. Poursuivre en ignorant les rues à gauche et à droite. Emprunter tout droit la rue des Carrières (pavés). A droite, ***les tumuli*** 5. *Deux terres disposées côte à côte, recouvrant la tombe d'un défunt. Des fouilles mirent à jour un riche ensemble d'objets de grande qualité datant probablement du 2ème siècle, conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.*

Les tumuli

6,6 Au T, entrée de Chastre. Quitter les pavés et prendre à droite le chemin de terre.

7 Traverser la rue et suivre l'avenue Minerve.

7,5 Emprunter la deuxième rue à gauche, face au n°18 : avenue Jupiter. Poursuivre et emprunter un sentier en graviers pour rejoindre « la Drève ».

7,7 Emprunter la drève vers la droite et rejoindre le parking de la Maison Communale.

Le Moulin de Cortil

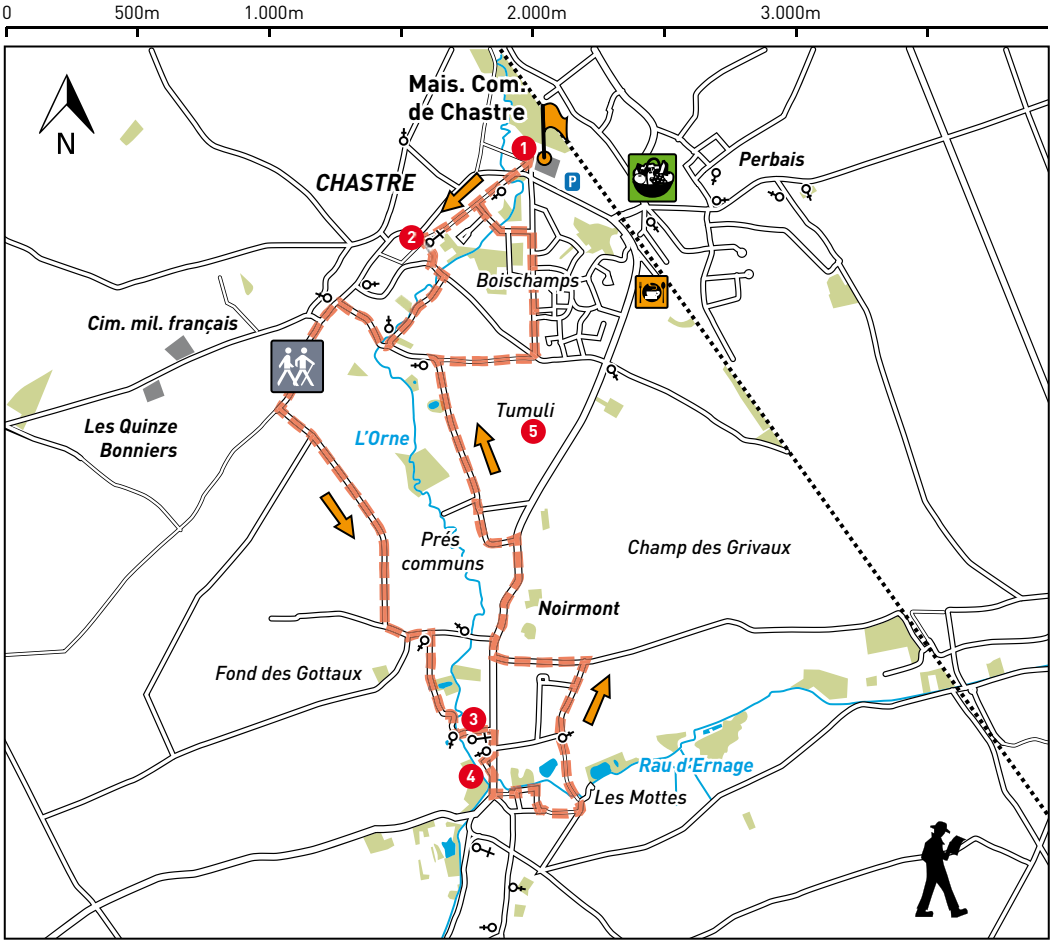

Balade de l'Orne et de l'Ernage

Distance : 8 km

Difficulté : facile (accessible aux poussettes tout-terrain)

Environnement : campagne, village

Départ :
Maison communale
avenue du Castillon 71
1450 Chastre

L'Orne et ses sentiers

Distance : 6,5 km
Difficulté : facile (accessible aux poussettes tout-terrain)
Environnement : campagne, village
Départ : **Café des pêcheurs** – rue des Tilleuls, 121
1435 Mont-Saint-Guibert

KM DESCRIPTION

0 Face au café des Pêcheurs, prendre à gauche et de suite après le pont sur l'Orne, suivre le sentier à droite.

0,12 A la rue, à droite et juste avant le pont, prendre le sentier à gauche le long de l'Orne – Passage dans un tunnel.

0,85 A la rue Alvau, à gauche. Ignorer l'impasse à gauche et poursuivre.

1 Au T, à droite « Scavée du Sart » qui se prolonge en sentier. En bas, vue sur ***la tour d'Alvau*** 1, *datant du début du 13ème siècle. Il s'agit d'une des maisons fortes les mieux conservées du Brabant Wallon. La construction carrée comporte 3 étages en belles pierres irrégulières de grès et de quartz).*

La tour d'Alvau

1,4 A la rue, prendre à gauche. Ignorer la rue « Champ de Geniste » à gauche.

1,5 Prendre à droite, tout de suite après le S, le sentier qui longe la ferme.

1,9 Au macadam, à droite. Passer sur l'Orne. Poursuivre tout droit en montant vers les maisons.

2,1 Au sommet, au Y, prendre la branche de gauche : rue des montagnes.

2,2 Prendre la 1ère à droite, rue de Bau en direction du ***Moulin Al Poudre*** 2. *On retrouve trace de ce moulin à huile en 1608. En 1815, Napoléon en fit un dépôt de munitions, d'où appellation de « Moulin Al Poudre ». Il fut utilisé pour moudre le grain*

Moulin Al Poudre

jusqu'en 1963. C'est ici aussi que la brasserie de Mont-Saint-Guibert (Vieux-Temps) trouve ses origines. Aujourd'hui, c'est un lieu de mariages et de séminaires. Poursuivre tout droit (pavés). Longer le domaine Al Poudre dans la rue du même nom.

2,6 Passer le pont sur l'Orne et tout droit sous le pont du chemin de fer. La rue devient chemin de remembrement. Au sommet, magnifique panorama.

3,2 Au T, à droite, toujours chemin de remembrement.

4 Arrivée en vue de la barrière. La contourner. Au T : rue du Bayau, à droite. La rue devient sentier.

4,3 A la rue de Nil, à droite et de suite encore à droite. Longer le pignon de la maison 35D (ne pas passer dans le tunnel sous le chemin de fer).

4,6 La route devient sentier.

4,9 Passer le pont du chemin de fer et directement à gauche. Au Y, prendre la branche de gauche pour longer le chemin de fer. Descendre.

5,4 A la rue, à gauche. Entrer dans Hévillers.

5,5 A la chapelle, prendre à droite, passer le pont sur l'Orne et de suite à gauche, emprunter le chemin de Saint-Jacques de Compostelle le long de l'Orne

(= identique au début de la promenade).

6,1 A la rue, à droite

6,3 Emprunter le sentier en macadam, à gauche, qui longe le pignon du n°1A. A la rue, à gauche pour rejoindre le point de départ.

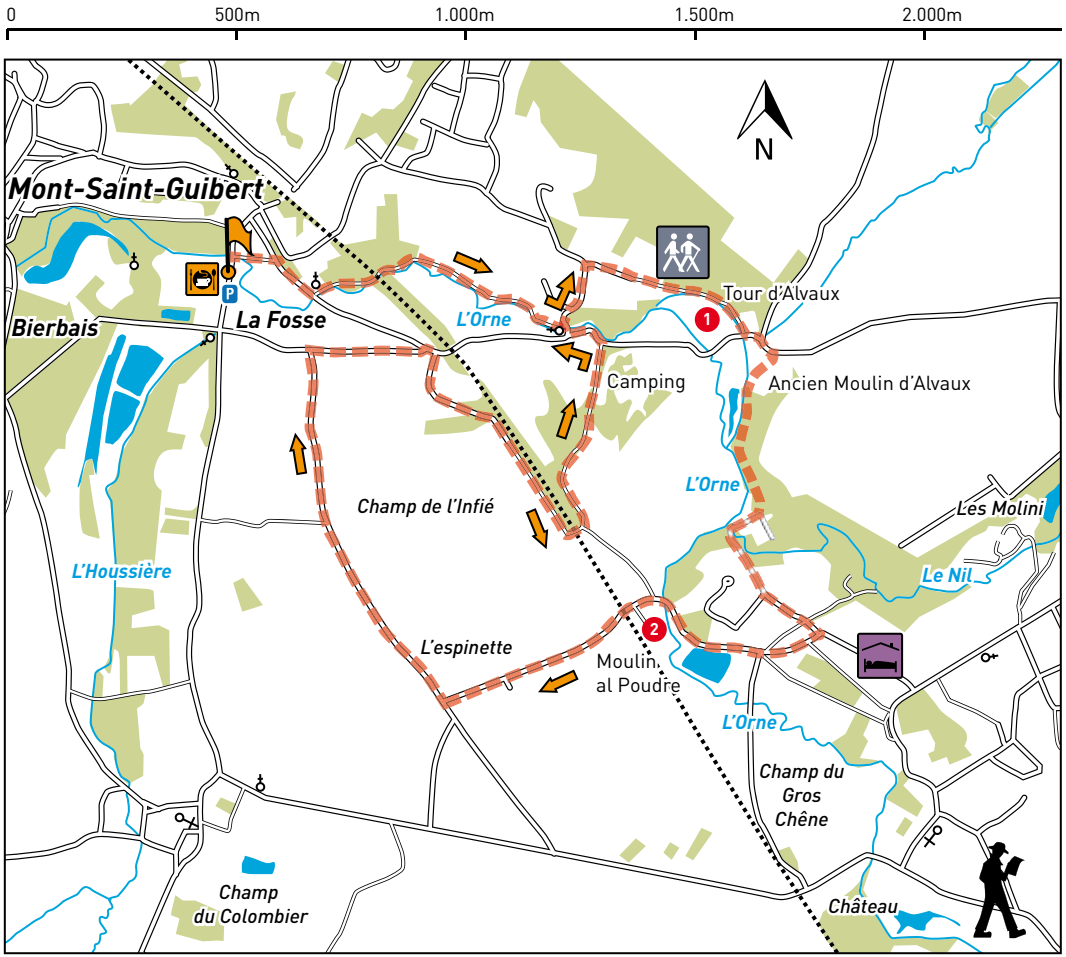

L'Orne et ses sentiers

Distance : 6,5 km

Difficulté : facile (accessible aux poussettes tout-terrain)

Environnement : campagne, village

Départ : **Café des pêcheurs**
rue des Tilleuls, 121
1435 Mont-Saint-Guibert

Le café des pêcheurs

Balade du Hain*

Distance : 5,6 km
Difficulté : facile**
Environnement : campagne, village
Départ : **Maison communale** – Place Communale 1
1457 Walhain

KM	DESCRIPTION
0	Dos à la Maison Communale, emprunter à droite le chemin dit de la Commune, en franchissant le Hain.
0,22	Au T, Prendre à droite, rue des Anglées. Sur la gauche, ***la ferme d'Acremont*** 1 *avec son corps de logis de la fin du 18ème siècle et sa grange millésimée 1888).*
0,28	Un peu plus loin, prendre à droite un petit sentier (Os Angleyes) qui conduit à la rue de l'Herbe que l'on suit.
0,56	Au T, prendre à gauche le chemin des Vallées de Roux et longer le mur de clôture du Carmel.
0,75	Au Y, poursuivre à droite par la rue de la Culée. Passer en bordure d'une place, avant de longer le cours du Hain.

1,4	Au T, prendre à gauche la rue du Joncquoy.
1,7	Au T suivant, à la chapelle Saint-Ghislain (1840), se diriger vers la droite au Bon Dieu du Chêne.
2,3	Continuer tout droit jusqu'au hameau de Saint-Paul par les Deux Hurées.

(A l'entrée de Saint-Paul, au croisement de la rue de Saint-Paul, la chapelle dédiée à Saint-Roch et à Saint-Gilles.)

La chapelle Saint-Roch et Saint-Gilles

La ferme d'Acremont

2,6 Poursuivre tout droit par la rue de Saint-Paul.

2,8 Juste avant le virage à angle droit, emprunter à droite le petit sentier (accessible par un tourniquet), qui traverse une prairie. Sur la gauche, ***la ferme Saint-Paul*** ❷ *avec son corps de logis à deux niveaux et son écurie datant de 1868.*

2,9 A la sortie du petit sentier (tourniquet), passer devant ***l'église de Saint-Paul*** ❸, *datant de 1842 ; cette petite église comprend une tour à l'ouest.* Emprunter le petit sentier qui longe sur la gauche le mur de clôture de l'ancien presbytère pour rejoindre la rue du Pont du Château. Au T, prendre vers la droite la rue du Pont du Château.

L'église de Saint-Paul

3,2 Au T, à la chapelle, prendre à gauche la rue de Saint-Paul.

Au rond-point, se diriger vers la droite par la rue de Saint-Paul qui longe le Hain (!! rue fréquentée).

3,7 Au carrefour suivant, se diriger vers la gauche par la ruelle des Rencontresses.

4,2 Au prochain carrefour, prendre à droite le chemin de l'Aulnaie (bordé d'aulnes).

4,9 Au carrefour suivant, à la chapelle Sainte-Anne (18ème siècle), se diriger vers la droite par la rue de la Chapelle Sainte-Anne.

La chapelle Sainte-Anne

5,3 Au T, prendre à gauche la rue des Combattants (!! rue fréquentée).

Passer devant la pharmacie et la supérette pour revenir à la Maison communale.

** Cette balade est proposée par l' Office du Tourisme de Walhain*

*** Les poussettes ne peuvent franchir les tourniquets de Saint-Paul. Contourner par la rue de Saint-Paul et la rue du Tilleul.*

Balade du Hain*

Distance : 5,6 km

Difficulté : facile**

Environnement : campagne, village

Départ : **Maison communale**
Place Communale 1
1457 Walhain

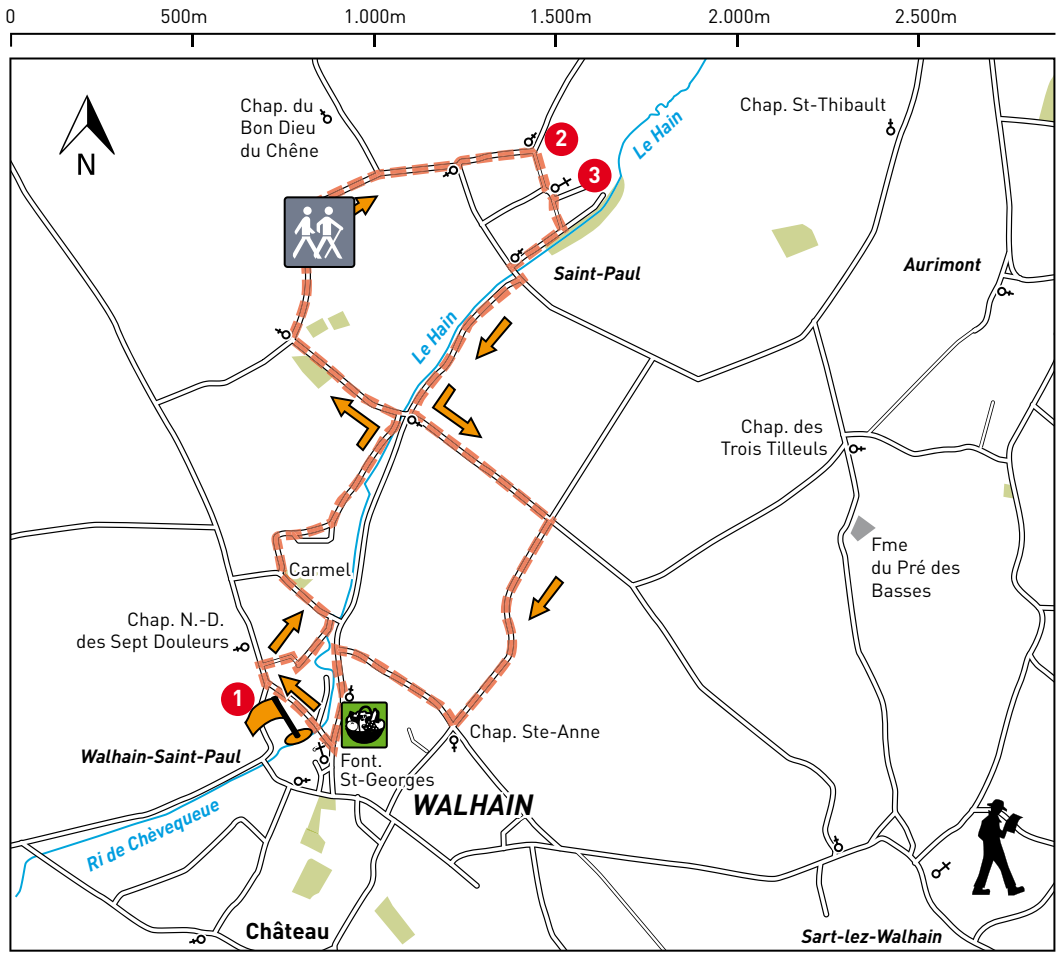

La chapelle rue de St-Paul

En savoir un peu plus sur les cours d'eau rencontrés ...

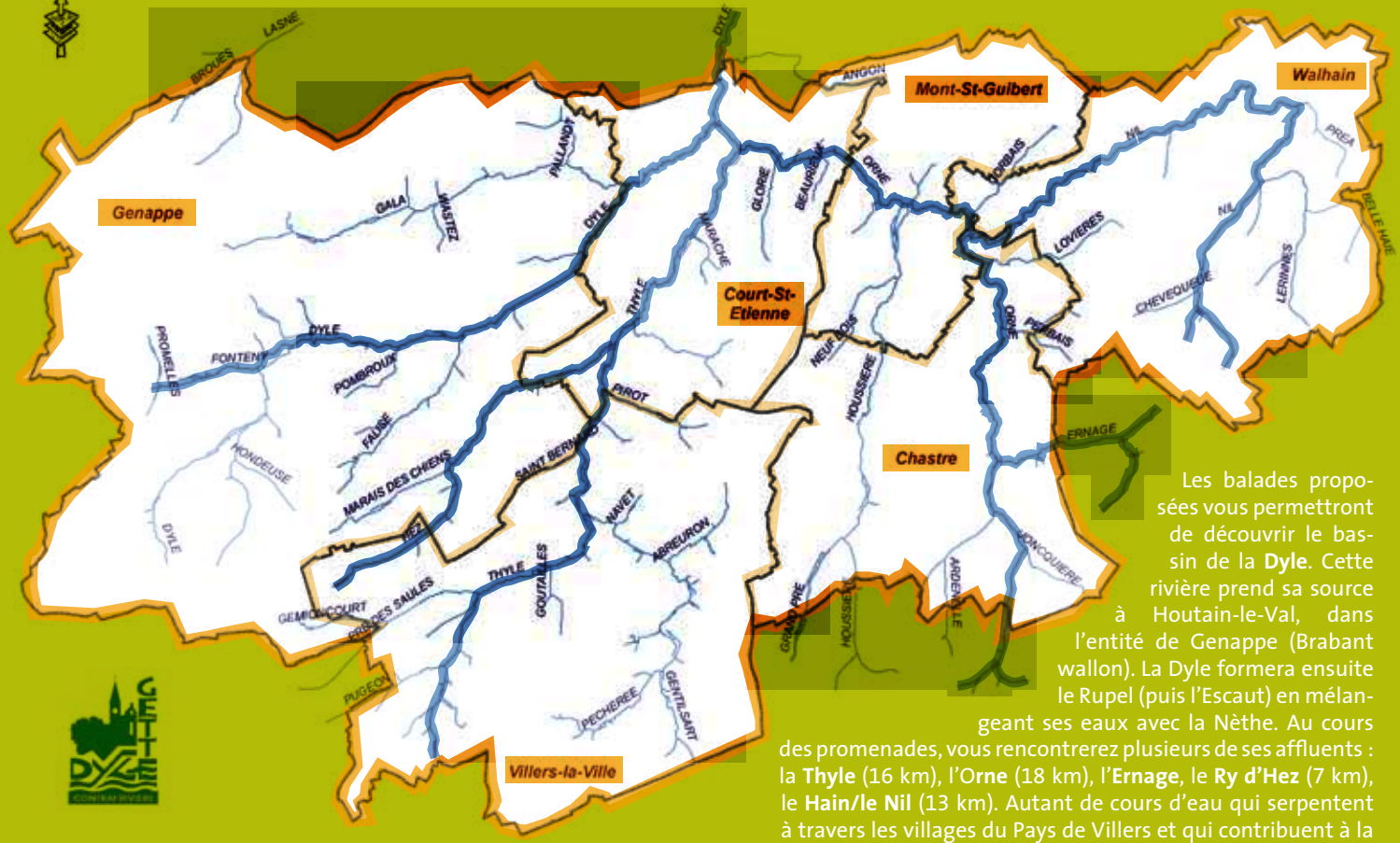

Les balades proposées vous permettront de découvrir le bassin de la **Dyle**. Cette rivière prend sa source à Houtain-le-Val, dans l'entité de Genappe (Brabant wallon). La Dyle formera ensuite le Rupel (puis l'Escaut) en mélangeant ses eaux avec la Nèthe. Au cours des promenades, vous rencontrerez plusieurs de ses affluents : la **Thyle** (16 km), l'**Orne** (18 km), l'**Ernage**, le **Ry d'Hez** (7 km), le **Hain/le Nil** (13 km). Autant de cours d'eau qui serpentent à travers les villages du Pays de Villers et qui contribuent à la beauté du cadre de vie de la région

« Nature et Evasion »

en Pays de Villers en Brabant wallon

Avant ou après votre balade, passez un moment de dégustation agréable dans la région.
C'est sûr, vous ferez de belles découvertes !

Si vous désirez prolonger votre escapade, nos hébergeurs vous accueilleront au calme en gîte ou en chambre d'hôte dans un environnement rural, pour de courts ou de longs séjours.

Rendez-vous sur **www.paysdevillers-tourisme.be** pour toutes les meilleures adresses des restaurants, produits de terroir et hébergement rural.

Le Pays de Villers ...
c'est l'hospitalité et la convivialité
proche de chez vous !

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon
rue de l'abbaye, 55• 1495 Villers-la-Ville • + 32 (0) 71 880 990
info@paysdevillers-tourisme.be
www.paysdevillers-tourisme.be
www.facebook.com/paysdevillers

MAISON DU TOURISME
PAYS DE VILLERS
EN BRABANT WALLON

Brabant wallon ■ la jeune Province

LA WALLONIE
LA CHALEUR DE VIVRE

Réalisé avec l'aide du Commissariat général au Tourisme de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon

Ed. responsable : Robert De Craecker, Président, Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon
Conception graphique : Stéphane Cornet • Grapheco scrl : 081 60 02 38

D/2013/10996/2 Edition : avril 2013